

Instructeur de pilote ULM - Classe 2, 3, 4**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**U D A
Léa BOUCHERAT
05.53.95.08.81
gestion@ulmstex.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pas de condition supplémentaire.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Être capable de former des pilotes au brevet et à l'emport de passager en ULM

Contenu et modalités d'organisation

Procédure d'obtention de la qualification Instructeur U.L.M. Le niveau d'entrée en formation Le candidat à la qualification d'instructeur de pilote ULM peut postuler en formation si il possède les pré requis suivants : ? L'évaluation théorique instructeur ULM ? L'emport passager depuis au moins 6 mois ? Satisfait aux conditions d'expérience requises* ? L'aptitude à la radiotéléphonie (en langue française) ? Un résultat satisfaisant à l'évaluation d'entrée en formation initiale (*Classe 1 : 70 h / Classe 2 : 100 h / Classe 3 : 150 h / Classe 4 : 200 h / Classe 5 : 70 h / Classe 6 : 200 h) Le cursus Le cursus de formation d'un candidat à la qualification instructeur se déroule en 4 étapes : 1 Formation initiale 2 Evaluation de compétences de fin de formation initiale 3 Formation instructeur stagiaire 4 Examen de fin de formation Toutes ces étapes de formations sont effectuées par l'équipe pédagogique du centre homologué. ? Evaluation d'entrée L'évaluation d'entrée permet d'évaluer le niveau du candidat sur ses connaissances théoriques, pratiques et ses aptitudes pédagogiques. Elle permet au formateur de construire le programme de formation complémentaire et adapté au futur instructeur pour l'amener au niveau exigé. 1 - Formation Initiale La formation initiale comprend 2 parties : A - la formation initiale pratique – Maniabilité & Pédagogie en vol établie suite à l'évaluation d'entrée effectuée par le formateur. Elle assure le haut niveau de pilotage du candidat (dont le pilotage en place inversée pour les classes multiaxes et pendulaires). Elle doit permettre au candidat d'acquérir les compétences suffisantes pour instruire en vol des élèves pilotes. Volume d'heures minimum => 25 heures B – la formation initiale théorique – Pédagogie en salle Elle permet au candidat la préparation à l'examen théorique passée auprès des Districts Aéronautiques sous forme de QCM. Elle doit également permettre au candidat d'acquérir les connaissances suffisantes pour instruire en salle de cours à des élèves pilotes. Volume d'heures minimum => 50 heures Pour cela, vous participez au stage pédagogique instructeur ULM. Attention : La durée de formation initiale ne peut être inférieure à 5 semaines consécutives ou non 2 – Évaluation des

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire Les cours pratiques sont individuels et les cours théoriques collectifs. Nous pouvons moduler la formation en fonction de votre niveau d'entrée.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Instructeur de pilote d'aéronef ultraléger motorisé (IULM) - Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF
Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00044380	du 01/01/2019 au 31/12/2021	MONTPEZAT (47)	U D A			
00303144	du 31/12/2021 au 31/12/2024	MONTPEZAT (47)	U D A			
00509898	du 01/01/2025 au 31/12/2029	Montpezat (47)	U D A			